

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Famille/familles : le retour de l'objet

François Charbonneau, Annick Germain and Claude Martin

Number 18 (58), Fall 1987

Famille/familles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034260ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034260ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Charbonneau, F., Germain, A. & Martin, C. (1987). Famille/familles : le retour de l'objet. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (18), 3–5. <https://doi.org/10.7202/1034260ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Présentation

3

Famille/familles : le retour de l'objet

Depuis quelques années le thème de la famille semble revenir en force dans les médias et dans les préoccupations des milieux politiques. Il ne s'agit pas là d'une question de mode. Au-delà du discours se nouent des enjeux dont les répercussions sur les politiques sociales seront importantes. Mais la reconnaissance de ces enjeux impose de lever un certain nombre d'ambiguïtés.

Et, tout d'abord, de quelle famille parle-t-on ? De la famille biparentale traditionnelle ou de toutes les formes familiales nées de l'éclatement de la famille nucléaire ? Est-il encore possible de parler de la famille au singulier ?

Pour plusieurs le retour de la famille est synonyme de résurgence pure et simple, sans données nouvelles, des idéologies familialistes et des politiques de soutien à la famille nucléaire, reléguant les familles « à problèmes » au second plan. Reviendrait-on au modèle des années 50 ?

Paradoxalement, aux discours prolixes des médias et des milieux politiques fait écho, sur la scène intellectuelle, un quasi-silence, comme si ce sujet avait été tabou pour toute une génération de chercheurs. Ce silence, plus ou moins marqué selon les pays, accompagnait sans doute l'engouement des années 70 pour les approches englobantes de la société. N'annonçait-on pas alors avec fracas la mort de la famille ? Le cri ne suscita tout compte fait que le recul d'une certaine sociologie de la famille. Les idéologies libertaires et anarchistes de la fin des années 60 firent le reste en réduisant la problématique de la famille à celle de la domination. Puis les débats sur la question des femmes mobilisèrent les esprits. Au Québec, un des thèmes majeurs des diverses élections, au cours de la dernière décennie, fut l'intégration des femmes dans les filières d'emploi et dans la vie sociale en général. Certes, la relation entre la mort allégorique de la famille et la montée du féminisme passe par toute une série de mécanismes sociaux engendrés et soutenus par les changements que connaît la position structurelle des femmes au sein de l'ensemble de la société. Nous y reviendrons.

Pendant que les intellectuels enterraient la famille, l'agitation était grande dans les sphères du législatif et du réglementaire. Avec des décalages entre les pays, partout se multipliaient les réformes des lois sur le divorce et les régimes matrimoniaux, et apparaissaient de nouvelles lois sur la contraception, l'adoption, le droit des enfants, la violence conjugale, les services de garderie, etc. Les grands enjeux de ces politiques familiales, qui n'en por-

taient pas toujours le nom, renvoyaient à la croissance de la population et à la situation des femmes, avec leur double statut de mères de famille et de source de main-d'œuvre.

Aujourd'hui, les milieux scientifiques reprennent la question de la famille, souvent avec les mêmes accents alarmistes que ceux qui résonnent dans les milieux médiatiques et politiques. Les phénomènes exposés sont pourtant connus. Mais leurs effets d'entraînement semblent désormais peser de tout leur poids sur les consciences et les budgets des collectivités : désaffection pour le mariage, augmentation du taux de divorce, baisse de la fécondité, naissances hors mariage, éducation familiale et scolaire déficiente, etc.

Toutefois, quelques modulations nationales existent. Ainsi, en France, deux des appels d'offre les plus importants dans le secteur de la recherche sociale concernent l'objet familial. Tandis qu'au Québec, les thèmes concernant directement la famille n'ont mobilisé que très peu de chercheurs. L'intérêt pour la question s'y manifeste surtout par le biais des problèmes sociaux, de la pauvreté en tout premier lieu. Sinon, parlerait-on autant des familles monoparentales ?

Les considérations précédentes montrent à l'évidence que ce qui définit la famille est à rechercher à la fois du côté des pratiques effectives des individus appartenant à des groupes fort diversifiés, et du côté des politiques sociales en voie de reformulation. L'un de ces deux modes de définition de la famille ne va pas sans l'autre. Ne pas en tenir compte peut conduire à des effets pervers, comme ceux que va probablement entraîner la volonté de plusieurs d'encourager sans nuance le renforcement étatique de la famille nucléaire, sous prétexte que, tout en subissant de lourdes ponctions fiscales, elle a été négligée par les appareils aux cours des deux dernières décennies.

C'est, néanmoins, par l'analyse des politiques que s'ouvre ce numéro de la RIAC. Cette priorité fait écho à l'ampleur prise un peu partout par le débat politique. Elle découle aussi de la nécessité d'identifier les définitions sociales de la famille sur lesquelles se construisent les politiques sociales et de bien cerner les enjeux auxquels elles renvoient. Dans une optique de déconstruction, on constatera aisément, dans cette première partie, la variété des dimensions sur lesquelles jouent les éléments de politique familiale ainsi que les perspectives contradictoires dont ils sont porteurs.

La deuxième partie de ce numéro porte sur les différentes manières de conjuguer la famille au pluriel. Il s'agit d'explorer la diversité des formes familiales, tout en les relativisant dans le temps et l'espace. Ceci vaut particulièrement pour les types familiaux qui monopolisent les discours des médias et des responsables politiques : la famille nucléaire et la famille monoparentale. Loin d'être des définisseurs sociaux uniques de la situation des individus, ils constituent peut-être en fait, de plus en plus, de simples moments dans la trajectoire variable de ces derniers. Mais ne nous heurtons-nous pas de plus en plus à l'impensable, à l'insaisissable, comme, par exemple, les ruptures de ces unions invisibles que sont les unions libres ? Entre la survalorisation des affects et le marché matrimonial traditionnel, les nouvelles conjugalités sont difficiles à penser dans leur complexité. Les entreprises typologi-

ques tentent de faire de l'ordre dans quelque chose qui fonctionne dans le désordre. Après la lecture de plusieurs articles plus d'un se demandera si toute typologie de la famille ne doit pas être formulée désormais autour de la présence d'enfants au sein de ménages en mutation, souvent avec un nombre de parents effectifs variable dans le temps, plutôt qu'autour du repérage de la cellule biparentale initiale et, pourrait-on dire, de ses « déviations » ultérieures.

Après une présentation de l'objet dans sa complexité et sa fluidité sociologiques, l'évaluation des fonctions sociales que remplissent encore les solidarités familiales est entreprise dans une troisième partie. Ici, la résurgence du familialisme, en tant qu'idéologie plus ou moins spontanée de réorientation des politiques de soutien, se pose à nouveau. Or ce n'est pas par hasard, dans la mesure où elle accompagne un rayonnement de plus en plus fort de certains régimes néo-libéraux et, surtout, des volontés politiques et administratives de désengagement de l'État. On sait que la remise en question, totale ou partielle suivant les régions, des stratégies d'intervention de l'État-Providence sur le social se traduit automatiquement par un transfert de la gestion des problèmes sociaux vers la sphère du privé. La famille se trouve donc directement interpellée. Sans s'étendre ici sur ce point, on peut rappeler la tendance évidente à vouloir faire appel à la famille directe pour la prise en charge des vieux et la garde des enfants, et ceci dans un contexte économique où le maintien de l'adolescent âgé au sein de la famille est son seul rempart contre la pauvreté. Y a-t-il, sous-jacente à cette culpabilisation des enfants adultes et des jeunes parents, une volonté de redonner à la famille des responsabilités qui lui avait été retirées ? Le point faible de telles conceptions et orientations est de présupposer que les réseaux de socialité et d'entraide sont restés intacts et aussi actifs et adaptés aux « besoins » que ce semble avoir été le cas auparavant. Or plusieurs articles soulignent les transformations profondes de la socialité d'un milieu socio-économique à l'autre, d'une forme de famille à l'autre.

Enfin, la dernière partie aborde l'analyse de trois enjeux particulièrement importants dans le vécu des femmes. La maternité, l'autonomie et la pauvreté témoignent, chacune à sa manière, à la fois de la pérennité et de la nouveauté des situations qui échoient à celles dont le sort est étroitement lié à celui de formes familiales en mutation. Ces thèmes, complexes et délicats, font l'objet d'une variété d'approches. Ce « pluralisme » a d'ailleurs largement dicté la conception de l'ensemble de ce numéro où l'on a davantage cherché à refléter la diversité des débats qu'à privilégier une problématique précise.

Les différentes approches de la question familiale présentées ici participent donc à un nouveau défi posé aux chercheurs. Ce défi consiste à bien mettre en perspective les différents lieux où cette question familiale se pose de manière nouvelle et produit des impacts, tant sociaux que politiques, encore difficiles à prévoir et à mesurer.

François Charbonneau
Annick Germain
Claude Martin